Carte Visa‡ Classique RBC® avec option à taux d'intérêt réduit

Guide des avantages

Préparez-vous à profiter des avantages de votre nouvelle carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit. Le faible taux d'intérêt annuel permanent de 12,99 % sur les achats et les avances de fonds (y compris les transferts de solde) peut vous aider à économiser sur les intérêts. De plus, vous profiterez de la commodité et de la souplesse qu'offre une carte Visa RBC.

- Acceptée dans le monde entier
- Assurances
- Sécurité et protection
- Autres avantages
- Plus de valeur
- Coordonnées importantes

Afficher le déni de responsabilité

Retour au début

Acceptée dans le monde entier

Accédez à vos fonds, quand et où vous le voulez.

- Carte acceptée partout où vous voyez le logo Visa, dans plus d'un million de GAB et dans 24 millions d'établissements situés dans 170 pays.
- Avances de fonds[1] jusqu'à 1 000 $ CA par jour, selon votre crédit disponible, aux guichets affichant le symbole Visa, *Interac*[‡] ou PLUS[‡]. Utilisez le NIP de votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit. Pour modifier ou réinitialiser votre NIP, présentez deux pièces d'identité valides à n'importe quelle succursale RBC Banque Royale®.
- Opérations bancaires simples et sûres en tout temps, et soutien permanent de RBC Banque en direct. Inscrivez-vous au rbcbanqueroyale.com/adhesion ou composez le 1-800 ROYAL® 5-5 (1 800 769-2555).

Afficher le déni de responsabilité

Retour au début

Assurances

Nous vous aidons à magasiner l'esprit tranquille.

- Votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit comprend la Couverture-achat et Garantie allongée[2].
- Les achats réglés avec votre carte sont automatiquement protégés contre la perte, le vol ou les dommages jusqu'à 90 jours après l'achat.
- De plus, la couverture double la période de garantie canadienne initiale du fabricant jusqu'à une année supplémentaire. Veuillez conserver vos factures au cas où vous devriez présenter une demande de règlement.

Sécurité et protection

- La protection Responsabilité zéro vous protège contre l'utilisation non autorisée de votre carte – en personne ou en ligne – lorsque vous prenez des précautions raisonnables pour protéger votre NIP et votre carte.
- Technologie des cartes à puce intégrée avec NIP qui vous protège contre la contrefaçon et la fraude.

Afficher le déni de responsabilité

Retour au début

Autres avantages

- Économisez instantanément sur l'essence à Petro-Canada[‡]. Liez votre carte à un compte Petro-Points[‡] pour économiser instantanément 3 ¢ le litre d'essence[3] et obtenir 20 % plus de Petro-Points à Petro-Canada[4]. Pour en savoir plus, cliquez ici.
- Économisez et accumulez encore plus vite ! Chargez les Offres RBC personnalisées de grandes marques avant de faire des achats pour profiter de réductions.
- Aucuns frais annuels pour les cartes supplémentaires. Ajoutez un cotitulaire[5] ou un utilisateur autorisé à votre compte et protégez tous les titulaires de carte au moyen de la même couverture d'assurance. Attribuez des limites de crédit préétablies à chaque utilisateur et donnez un accès limité à des fonds d'urgence aux enfants plus âgés ou aux personnes soignantes.
- Le blocage de carte de crédit (dans l'appli Mobile RBC) vous permet de bloquer temporairement une carte de crédit RBC égarée. De cette façon, vous n'avez pas à vous inquiéter de l'utilisation abusive de votre carte ni à l'annuler. Une fois la carte retrouvée, il sera aussi facile de la débloquer.
- Gagnez du temps grâce au service de paiements automatisés.
- Contribuez à la protection de l'environnement en choisissant l'option de relevés électroniques RBC.

Pour en savoir plus, composez le 1 800 769-2512 ou rendez-vous à votre succursale.

Pour une description complète de tous les avantages offerts par votre carte, veuillez consulter notre site à rbcbanqueroyale.com/cartes/low-interest-rate-cards/index.html.

Afficher le déni de responsabilité

Retour au début

Plus de valeur

Obtenez plus de points Be Well à Rexall

Obtenez 50 points Be Well‡ pour chaque dollar d'achat admissible à Rexall avec votre carte RBC[6]. rbc.com/lierrexall

Profitez de frais de livraison de 0 $ avec DoorDash

Profitez d'un abonnement gratuit de trois mois maximum à DashPass‡ de DoorDash‡ et de livraisons gratuites illimitées de vos restaurants favoris admissibles sur les commandes de 15 $ et plus lorsque vous payez avec une carte de crédit RBC admissible[7]. rbc.com/libredoordash

Afficher le déni de responsabilité

Coordonnées importantes

SERVICE À LA CLIENTÈLE DE VISA RBC BANQUE ROYALE

Renseignements sur les cartes
Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)
De l'extérieur du Canada et des États-Unis, appelez à frais virés au 416 974-7780

Cartes perdues ou volées, en tout temps
Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)
International : (Code d'accès) 800 ROYAL 5-2-3
(Code d'accès) (800 769-25523)
À frais virés : 514 392-9167

Si vous préférez ne pas avoir accès aux renseignements de vos comptes par téléphone, composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

Retour au début

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

‡ Petro-Canada et Petro-Points sont des marques de commerce de Suncor Énergie Inc., utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

1 Les avances de fonds, y compris les retraits en espèces dans un GAB, peuvent être effectuées jusqu'à concurrence de votre crédit disponible et de vos limites quotidiennes. Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds. Par conséquent, les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez. Des frais sur avances de fonds pourraient s'appliquer selon le type d'avance de fonds. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale.

2 Cette couverture est établie par la Compagnie d'assurance RBC du Canada.

3 Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC admissible liée pour acheter toute qualité d'essence, y compris le diesel, à un établissement de ventes au détail Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 $) le litre au moment de l'opération. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points en prime s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte.

4 Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC admissible liée pour régler des achats admissibles à un établissement de ventes au détail Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de Petro-Points que vous en obtenez normalement, conformément aux conditions du programme Petro-Points.

5 Vous et le cotitulaire assumez l'entière responsabilité des sommes dues sur le compte, y compris les opérations effectuées par des utilisateurs autorisés, s'il y a lieu.

6 Pour vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit RBC ou d'une carte de crédit de particulier ou d'entreprise RBC admissible émise par la Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). « Carte de crédit RBC admissible » désigne toute carte de crédit de particulier RBC, à l'exception des cartes suivantes : Avion Visa Infinite Affaires‡ RBC, Marge de Crédit Visa RBC Banque Royale pour la petite entreprise, Visa Affaires‡ RBC, Remise en argent Affaires Mastercard‡ RBC et Avion Visa Affaires RBC. Les propriétaires d'entreprise qui sont clients de RBC pourront lier jusqu'à deux (2) cartes de crédit d'entreprise et une (1) carte de débit d'entreprise à une carte Be Well. Pour obtenir tous les détails, y compris la définition des termes en majuscules figurant dans les dénis de responsabilité ci-dessous, veuillez consulter l'ensemble des conditions au rbc.com/conditionsrexall. Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct pour lier vos cartes RBC admissibles à votre carte Be Well. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les points Be Well s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte. Chaque fois que vous balayez votre carte Be Well et que vous payez avec votre carte RBC liée, vous obtenez 50 points Be Well par dollar d'achat admissible à un établissement Rexall. Pour obtenir plus de renseignements et une définition des termes, consultez les conditions de Be Well à l'adresse letsbewell.ca/terms-conditions. Les points Be Well ne s'appliquent pas aux taxes ni aux achats suivants : produits du tabac, produits qui contiennent de la codéine, billets de loterie, alcool, consignes de bouteilles, cartes-cadeaux, cartes prépayées et cartes de services d'appels interurbains et de télécommunications sans fil, billets d'événement, titres de transport (billets et laissez-passer), opérations effectuées au bureau de poste, timbres, photos de passeport, remises en argent, cadeaux avec achats, frais de livraison, taxation environnementale, services/locations pour des soins de santé à domicile et tout autre produit ou service que nous pourrions spécifier de temps à autre ou lorsque la loi l'interdit.

7 Pour bénéficier d'un abonnement gratuit à la DashPass pour les livraisons sans frais sur les commandes de 15 $ ou plus de restaurants admissibles en payant avec votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit, vous devez vous abonner à la DashPass en ajoutant votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit, accepter les conditions de DoorDash et activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass ». Pour connaître toutes les conditions du programme, visitez rbc.com/conditionsdoordash. Si vous êtes déjà abonné au service DashPass et avez déjà ajouté votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit à votre compte, vous devez activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass » durant la période de l'offre. Si votre abonnement à la DashPass vous a été facturé, le mode de paiement avec lequel vous vous êtes abonné sera débité du montant équivalant aux frais mensuels d'abonnement pour le mois où vous activez votre abonnement gratuit. En cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass », vous acceptez les conditions de DoorDash au rbc.com/conditionsdoordash. Par « titulaire de carte RBC admissible », on entend le titulaire principal, le cotitulaire, l'utilisateur autorisé, le titulaire principal et le titulaire secondaire de votre compte de carte de crédit Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit de particulier ou d'entreprise. Les frais mensuels d'abonnement à la DashPass seront annulés (« abonnement gratuit à la DashPass »), et vous aurez droit à un abonnement gratuit à la DashPass pendant trois mois. Les abonnements à la DashPass souscrits par l'intermédiaire de tiers, y compris des comptes de paiement de tiers et des portefeuilles numériques mobiles ou en ligne (comme Apple Pay et Google Pay) ne sont pas admissibles à l'offre d'abonnement gratuit à la DashPass. Votre carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit ne peut être utilisée qu'avec un seul compte DoorDash pour profiter de l'offre d'abonnement gratuit à DashPass. Après avoir profité d'un abonnement gratuit à la DashPass, vous ne pouvez pas utiliser la même carte Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit pour profiter d'un abonnement gratuit à la DashPass avec un autre compte DoorDash. Vous êtes seulement admissible à un abonnement gratuit à la DashPass pendant trois mois durant la période de l'offre. L'abonnement gratuit à la DashPass débute à la date où vous vous y abonnez. Pour confirmer l'admissibilité de votre carte de crédit RBC aux fins de l'abonnement, il se peut que la Banque Royale vous facture des frais de 0,50 $. Ces frais vous seront remboursés dans les trois à cinq jours suivant la validation de votre compte. Après la période de trois mois d'abonnement gratuit à la DashPass, votre abonnement sera renouvelé automatiquement au plein tarif en vigueur à ce moment. Votre compte de carte de crédit Visa Classique RBC avec option à taux d'intérêt réduit doit être ouvert et en règle pour que les avantages de la DashPass puissent être maintenus. DoorDash, et non la Banque Royale du Canada, est responsable i) des services et produits offerts par DoorDash ; ii) de DashPass, y compris des avantages DashPass et de l'administration de DashPass ; et iii) des conditions de DoorDash. L'offre d'abonnement gratuit à DashPass peut être modifiée ou retirée à tout moment. Pour plus de renseignements sur le service DashPass, visitez doordash.com/dashpass. Pour connaître toutes les conditions du programme DashPass pour RBC, visitez rbc.com/conditionsdoordash.

Toutes les assurances comportent des restrictions et exclusions. Veuillez vous reporter aux certificats d'assurance pour les détails concernant les protections d'assurance dont est dotée votre carte Visa RBC.